

## COMPTE RENDU

Du 9 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à vingt heures et quarante-sept minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Vry, convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

**Etaient présents** : MAST Dominique, GHIZZO Frédéric, AMBROSETTI Jessica, KELSEN Alan, , SCHMITT Jean-Dominique, PERREIN Alain, BONNET Julie, HOFFMANN Fabienne, ALBRECHT Cindy et LOSSON Mickaël.

**Etaient absents** :

DUBOIS Nathalie, excusée, donne procuration à MELY Arthur.

BIBET Laurent et MARTIN Christopher, excusés.

RUPPERT Virginie, excusée, donne procuration à MAST Dominique.

Monsieur KELSEN Alan a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

### 1 – **RECOUVREMENT DETTES**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte le recouvrement des dettes de Monsieur Gérard GEBLIN d'un montant de 3700 euros.

### 2 – **TAXE AMENAGEMENT.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir le taux appliqué de la taxe d'aménagement.

### 3 – **AMENDE FORFAITAIRE.**

Après en avoir délibéré et à la majorité, le conseil municipal décide de mettre en place une amende forfaitaire d'un montant de 200€ pour dégradation de bien public.

**Pour : 12 voix – Abstention : 1 voix**

### 4 – **ANNULATION DELIBERATION DCM 03/2023.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'annuler la délibération DCM 03/2023 et décide de :

- Consulter tous les propriétaires le 29/06/2023 de 17h à 19h en Mairie.  
(Sans réponse du propriétaire l'argent reviendra automatiquement et de plein droit au propriétaire)
- L'envoi d'un courrier LRAR aux propriétaires le 30/06/2023.
- L'envoi d'un mail aux communes limitrophes le 30/06/2023.

## **5 – REMBOURSEMENT ANNULATION LOCATION SALLE.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à rembourser le locataire en cas d'annulation de la location.

## **6 – DIVERS**

Le Maire informe de :

-L'organisation du feu d'artifices qui aura lieu le 14 Juillet 2023 sous forme d'Auberge Espagnole.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h39.**

**Le Maire,**

**Dominique MAST**